

» EN MANCHETTES

- 2 Parole aux élus
- 3 Grands dossiers
- 4 Vie de quartier
- 6 À votre service
- 7 Environnement et développement durable
- 8 Vivre ensemble
- 9 Vie active
- 10 Vie culturelle
- 12 Album photos

Tout sur le nouveau règlement sur le développement durable!

Section détachable à conserver



Tourné vers vous

Le tournesol

Le tournesol, bulletin de l'ARRONDISSEMENT DE VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION

Décembre 2012 — Volume 5, numéro 2

Nouveau règlement sur le développement durable

Des actions concrètes pour lutter contre les îlots de chaleur urbains et le ruissellement des eaux de pluie



© Sophie Casson

Il y a un an, l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension adoptait son Plan local de développement durable. L'une des grandes orientations de ce plan est d'améliorer la qualité des milieux de vie résidentiels. Afin d'atteindre cet objectif, l'arrondissement a adopté le 6 novembre dernier son nouveau règlement sur le développement durable, qui comprend des actions concrètes pour lutter contre les îlots de chaleur et le ruissellement des eaux de pluie.

Les nouvelles mesures ont pour objectifs :

1. D'introduire de nouvelles dispositions réglementaires pour rendre obligatoire – tant pour les nouvelles constructions que la réfection complète d'un toit plat existant –, l'utilisation d'un revêtement de toiture favorisant la réduction des îlots de chaleur urbains. Désormais, seuls les revêtements suivants sont autorisés :

- Toit vert, qui comprend minimalement une membrane d'étanchéité, un substrat de croissance et une couche végétale.

Suite en page 3

La Volt est arrivée!

C'est maintenant chose faite : une voiture Chevrolet Volt 2012 sillonne les rues de l'arrondissement. Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension devient donc le premier arrondissement de la Ville de Montréal à posséder un véhicule hybride de cette marque.

Utilisée par le contremaître responsable de la coordination et de la supervision des équipes d'enlèvement de graffitis, la voiture peut parcourir jusqu'à 65 kilomètres en

mode exclusivement électrique. Au-delà de cette distance, un générateur à essence ECOTEC^{MD} de 1,4 litre prend la relève pour recharger les piles de la voiture.

Cette nouvelle acquisition augmente ainsi la performance environnementale du parc de véhicules de l'arrondissement puisqu'elle contribue à améliorer la qualité de l'air et à réduire les émissions de gaz à effet de serre.



La Volt : électrique, verte et durable!

Une année faste pour le développement durable

L'année 2012 a été riche en actions concrètes pour le développement durable. En effet, un an après avoir adopté notre Plan local de développement durable, nous pouvons être fiers des efforts déployés pour mettre en œuvre plusieurs actions prévues dans ce plan, confirmant ainsi notre volonté d'améliorer la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens.

Un des moments forts est sans contredit l'adoption par le conseil d'arrondissement, le 6 novembre dernier, d'un nouveau règlement sur le développement durable. Ce règlement, qui vise à lutter contre les îlots de chaleur et le ruissellement des eaux de pluie, comprend quatre grandes mesures : l'installation de revêtements de toitures éco-énergétiques, le verdissement des cours avant et des terrains privés ainsi que les normes d'aménagement des stationnements.

Toujours soucieux de l'environnement, nous avons opté en juillet dernier pour le remplacement du bac vert traditionnel, qui arrivait à la fin de sa vie utile, par le sac transparent pour la collecte des matières recyclables. L'utilisation du sac nous permettra d'augmenter le taux de recyclage et d'accroître la propreté dans nos rues.

Priorités pour l'année 2013

L'amélioration des services offerts aux citoyens est au cœur de nos priorités pour l'année 2013. Nous comptons notamment investir dans la rénovation de nos infrastructures routières, l'amélioration de nos parcs ainsi que de nos installations sportives et culturelles. De plus, grâce à l'ajout de quatre inspecteurs, nous implanterons un programme préventif qui permettra de tripler le nombre d'inspections afin de favoriser l'entretien et la salubrité des logements sur notre territoire.

Venons en aide aux plus démunis

La période des Fêtes est à nos portes et, comme chaque année, je fais appel à votre générosité afin de venir en aide aux familles plus démunies. Je vous invite donc à venir déposer des denrées non périssables et des jouets dans la boîte prévue à cet effet à notre Bureau Accès Montréal, situé au 405, avenue Ogilvy. **Je vous remercie à l'avance pour vos dons qui permettront aux familles les plus défavorisées de passer un joyeux temps des Fêtes.**

Mes meilleurs vœux pour un joyeux Noël et une bonne année 2013 !



Le maire d'arrondissement

Anie Samson

514 872-8173

asamson@ville.montreal.qc.ca

Parc-Extension

Un district en pleine effervescence!

Au cours des derniers mois, vous avez sûrement remarqué comme moi à quel point le district de Parc-Extension est en pleine effervescence. Ce qui est remarquable, c'est le dynamisme du développement économique, particulièrement dans l'axe Faillon-Saint-Laurent-De Castelnau, où plusieurs bâtiments industriels sont transformés en projets résidentiels, changeant ainsi la vocation de ce secteur.

Je suis aussi particulièrement fière du projet d'ouverture du passage qui reliera l'avenue Ogilvy à la rue De Castelnau. Non seulement ce passage désenclavera-t-il Parc-Extension, mais il favorisera aussi le transport actif par l'aménagement d'une voie cyclable. Enfin, je suis heureuse de vous informer que nous avons fait un pas de plus vers la réalisation de la Place du centenaire de Parc-Extension. En effet, le 4 décembre dernier, l'arrondissement a voté en faveur de l'acquisition d'une partie du terrain de l'église Sainte-Sophie, afin d'y aménager cette place.

Je suis convaincue que toute cette effervescence contribuera à rendre Parc-Extension encore plus attrayant, ce qui incitera encore plus de personnes à le choisir comme milieu de vie.

Je vous souhaite à tous un très joyeux Noël et une bonne année.

Mary Deros

Conseillère de la Ville
District de Parc-Extension
Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable des communautés d'origines diverses
mderos@ville.montreal.qc.ca
514 872-3103



Villeray

Villeray poursuit son virage vert

Au courant de l'automne, mes collègues du conseil d'arrondissement et moi avons adopté des changements réglementaires visant à atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés dans le Plan de développement durable. Les toits blancs, les stationnements végétalisés et les mesures de verdissement et de rétention des eaux de pluie seront entre autres exigés tant pour la rénovation que la construction de bâtiments dans l'arrondissement.

Bouger et vivre l'hiver urbain

Lorsque le froid s'installe à Montréal, il faut sortir pour profiter de la neige et du grand air. Vous pouvez tirer plaisir au maximum de l'hiver urbain en jouant au hockey, en patinant sur les anneaux décoratifs, en essayant la nouvelle butte pour la glissade au parc Jarry, ou en sortant simplement en famille pour jouer dans la neige et vous balader dans notre beau quartier. De saines habitudes de vie, y compris la pratique régulière d'activités physiques, nous aident à garder le moral et la santé tout le long de l'année.

C'est toujours un plaisir pour moi de discuter avec vous pour améliorer le quartier, alors continuez à être nombreux à communiquer avec moi, cela fait chaud au cœur !

Bon hiver !

Elsie Lefebvre

Conseillère de la Ville
District de Villeray
Vice-présidente du conseil de la Ville de Montréal et vice-présidente de la Commission sur le transport et les travaux publics
elsie.lefebvre@ville.montreal.qc.ca
514 872-0755



Saint-Michel

Un milieu de vie amélioré

Au cours de la dernière année, plusieurs réalisations ont contribué à l'amélioration du milieu de vie dans le quartier de Saint-Michel. Au nombre de ces réalisations, mentionnons les travaux effectués au parc René-Goupil. Tout l'été, les résidents ont pu profiter du nouvel aménagement, qui comprend des sentiers de promenade, la plantation d'arbres et l'installation d'un kiosque destiné à la tenue d'événements culturels. Cet hiver, des sentiers glacés s'ajouteront à la patinoire traditionnelle. Grâce à ces améliorations, le parc René-Goupil est l'un des plus beaux de l'arrondissement et un lieu de rencontre encore plus agréable.

J'aimerais aussi souligner que la revitalisation de la rue Jarry Est se poursuivra avec l'installation de nouveaux lampadaires et feux de circulation, ce qui permettra par la suite l'enlèvement progressif des poteaux supportant l'éclairage et les réseaux électriques et de câblodistribution. Ces travaux permettront notamment d'améliorer la qualité de l'environnement visuel, contribuant ainsi à faire de la rue Jarry une artère encore plus conviviale.

Je suis très fier de ces résultats concrets qui témoignent de mon engagement à doter Saint-Michel d'infrastructures modernes.

Frantz Benjamin

Conseiller de la Ville
District de Saint-Michel
frantz.benjamin@ville.montreal.qc.ca
514 872-3103



François-Perrault

Fier d'être Michelois !

Depuis le printemps, le quartier de Saint-Michel vibre au son des célébrations de son centenaire. Les activités organisées ont mis en lumière les différentes facettes du quartier, qui se distingue par le nombre de familles qui y vivent, par sa diversité culturelle et par sa grande implication communautaire. Tout le long de ces festivités, c'est avec plaisir que j'ai senti à quel point les résidents partagent ma fierté d'être Michelois.

Cet anniversaire a aussi été l'occasion de revivre les moments marquants de l'histoire de ce quartier qui m'est si cher. Résidant de Saint-Michel depuis 50 ans, j'ai été témoin d'étapes importantes de son développement et c'est avec beaucoup d'émotion que je constate le chemin parcouru, que ce soit la transformation de la carrière Miron en un complexe environnemental, l'arrivée du Cirque du Soleil ou encore la revitalisation de la rue Jarry. Depuis 2000, le quartier connaît un nouvel essor, ce qui, j'en suis sûr, améliorera encore davantage la qualité de vie de ses résidents.

J'en profite pour saluer le travail et le dévouement des organisateurs, de même que de leurs partenaires, qui ont su offrir une programmation variée, riche en événements rassembleurs et festifs.

Frank Venneri

Conseiller de la Ville
District de François-Perrault
Membre du conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal
fvenneri@ville.montreal.qc.ca
514 872-7763



Suite de la page 1

Nouveau règlement sur le développement durable

- Toit blanc, un matériau de couleur blanche ou recouvert d'un enduit réfléchissant ou d'un ballast de couleur blanche.
 - Matériau dont l'indice de réflexion solaire est d'au moins 0,66.
 - Combinaison des revêtements mentionnés ci-dessus.
- De valoriser le caractère d'espace vert des cours avant et interdire leur transformation en surface dure. Ainsi :
 - La cour avant d'un terrain devra être recouverte de végétaux en pleine terre, tels que des couvre-sols, des arbustes ou des arbres.
 - De réviser les règles relatives à la plantation d'arbres et le verdissement sur les terrains privés afin d'accroître le couvert végétal sur le territoire de l'arrondissement. Par exemple :
 - Au moins 20 % de la superficie d'un terrain devra être aménagée avec des végétaux en pleine terre, tels que des couvre-sols, des arbustes ou des arbres.
 - Intégration de nouvelles dispositions en matière de plantation, d'entretien et d'abatage d'un arbre.
 - D'incorporer des normes d'aménagement des stationnements qui favorisent l'infiltration des eaux de pluie et la réduction des îlots de chaleur. Par exemple :



Lors du lancement du nouveau règlement sur le développement durable tenu au nouvel édifice Avenue B, situé sur l'avenue Champagneur, à l'angle de l'avenue Beaumont, les invités ont pu découvrir certaines réalisations concrètes : une cour avant recouverte de végétaux en pleine terre, un toit blanc et un stationnement alvéolé.

- 15 % de la superficie d'une aire de stationnement de plus de 500 m² devra être paysagée.
- Une aire de stationnement aménagée à l'extérieur devra être recouverte par l'un ou plusieurs des matériaux suivants : béton gris, gravier de couleur pâle, dalles et pavés de béton de couleur pâle, pavé alvéolé ou enduit de revêtement dont l'indice de réflexion solaire est d'au moins 0,29.
- Les dégagements prescrits au pourtour des aires de stationnement devront être recouverts d'éléments végétaux en pleine terre.

Pour en savoir plus...

Si vous avez l'intention d'effectuer des travaux sur votre propriété, nous vous invitons à consulter la publication détachable, au centre de ce bulletin, qui renferme plus de détails sur le nouveau

règlement sur le développement durable. De plus, n'oubliez pas que le personnel de la Division des permis et de l'inspection pourra aussi vous aider et vous donner tous les renseignements

dont vous avez besoin. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.

Budget 2013 : encore plus de services pour les citoyens

Le 2 octobre dernier, à la séance du conseil, l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension a présenté son budget 2013, lequel permettra d'améliorer encore davantage les services offerts aux citoyens.

En 2013, outre la saine gestion des fonds publics, l'arrondissement a pour objectifs d'investir massivement dans la rénovation de ses infrastructures routières (chaussée, trottoirs, etc.) et l'amélioration de ses parcs et de ses installations sportives et culturelles. Plus concrètement, l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et des familles est au cœur des priorités pour la prochaine année. Pour ce faire, l'arrondissement entend :

- Investir plus de 6,6 M \$ dans le programme de réfection routière.
- Investir 1,1 M \$ dans le réaménagement des parcs.
- Mettre sur pied un programme préventif d'inspection des logements (154 000 \$).
- Bonifier les services aux citoyens (369 000 \$ en développement).
- Indexer les contributions financières des organismes à but non lucratif, partenaires dans l'offre de service en sports et loisirs (100 000 \$).

- Poursuivre les projets d'établissement d'une maison de la culture et d'agrandissement de la bibliothèque Le Prévost.
- Remettre à neuf la piscine du Patro Le Prévost et l'enveloppe extérieure de la bibliothèque de Saint-Michel.
- Rétablir le budget de diffusion culturelle (30 000 \$).

L'arrondissement continuera aussi à poser des gestes concrets en matière de développement durable tels que la mise en place d'un nouveau règlement sur le verdissement, les toits verts et les pavés alvéolés, l'amélioration de l'accessibilité universelle au centre sportif Jean-Rougeau, au Patro Le Prévost et au centre communautaire Villeray, et la mise sur pied d'un projet pilote de collecte de matières résiduelles.

Les autres priorités touchent le développement économique. En effet, l'arrondissement favorisera notamment les projets visant le changement de vocation de bâtiments industriels désuets et soutiendra la rénovation de logements et la restauration de bâtiments. Enfin, l'arrondissement collaborera étroitement avec le centre local de développement (CDEC Centre-Nord) afin d'encourager la main-d'œuvre et l'entrepreneuriat locaux.

Qu'est-ce qu'un îlot de chaleur urbain ?

L'expression « îlot de chaleur » désigne des secteurs urbains où la température de l'air et de la surface du sol est plus élevée que celle des zones rurales ou des milieux naturels environnants. Cette différence de température peut, dans le cas de certaines villes, être supérieure de 5 degrés Celsius.

La formation des îlots de chaleur est le résultat d'une présence minérale plus grande dans les villes, d'une présence moindre d'éléments naturels et de verdure, ainsi que de la chaleur dégagée par les véhicules, les industries et les systèmes de climatisation. L'intensité des îlots de chaleur dépend également du climat et de la température de la région urbaine, de sa topographie et de la présence ou non de plans d'eau.

Les principales mesures reconnues pour contrer l'effet des îlots de chaleur sont la plantation d'arbres et le verdissement, l'aménagement de toits verts et l'utilisation de matériaux de construction ou de recouvrement de la chaussée qui ont un facteur de réflexion solaire élevée, réduisant ainsi la chaleur captée. (Source : plan d'urbanisme de la Ville de Montréal)



Nos enfants de A à Z

Un abécédaire créé par des résidants du quartier de Parc-Extension



Des participantes heureuses de découvrir l'abécédaire.

Le 25 octobre dernier a eu lieu le lancement de l'abécédaire *Nos enfants de A à Z*, un ouvrage unique créé par l'illustrateur Philippe Béha et 26 résidants du quartier de Parc-Extension.

Tout a commencé au printemps 2012 à la bibliothèque de Parc-Extension, alors que des résidants du quartier ont pris part aux ateliers *Le tour de l'alphabet en 26 stations*. L'illustrateur de renom Philippe Béha était de l'aventure et, grâce à sa présence et à sa générosité, les participants ont pu se familiariser avec le travail d'un illustrateur et ensuite créer avec lui l'abécédaire.

La collaboration des participants est au cœur du projet puisque chacun a pigé au hasard une lettre de l'alphabet, trouvé un mot débutant par cette lettre, puis écrit une phrase incluant ce mot.

Leur source d'inspiration : leurs enfants. Ensuite, Philippe Béha a mis en images chacune des 26 phrases avec toute la fraîcheur et l'originalité qu'on lui connaît.

Le projet a mis à contribution des gens des quatre coins du monde arrivés au Québec depuis peu ou établis ici depuis plusieurs années. Pour certains d'entre eux, le défi était stimulant, mais aussi exigeant, puisqu'ils sont en apprentissage du français. C'est donc avec beaucoup d'émotion et de fierté qu'ils ont découvert le fruit de leur travail lors du lancement.

Les citoyens peuvent emprunter des exemplaires de *Nos enfants de A à Z* dans les trois bibliothèques de l'arrondissement (Le Prévost, de Saint-Michel et de Parc-Extension).

Conseil d'arrondissement

Prenez la parole

Le conseil d'arrondissement se tient le premier mardi du mois à 19 h. Voilà pour les citoyens une belle occasion de s'informer sur les grands dossiers touchant leur quartier et de poser des questions aux élus.

Prochaines séances

- Janvier : congé
- 5 février
- 12 mars (en raison de la semaine de relâche, le conseil a lieu le deuxième mardi du mois)
- 2 avril
- 7 mai

Lieu

Salle du conseil de la mairie d'arrondissement
405, avenue Ogilvy (angle Hutchison)
Bureau 201
Stationnement disponible

🚗 Parc

Festivités toute l'année dans le quartier de Saint-Michel

Un succès inégalé!

Une foule d'activités ont souligné le centième anniversaire du quartier de Saint-Michel en 2012.

Des spectacles de danse et de musique aux arts du cirque, à la création artisanale et aux expositions, la diversité était à l'honneur. Des dizaines d'organismes du quartier de Saint-Michel ont réalisé plus de 20 événements pour les citoyens de tous les âges. Plusieurs dizaines d'artistes et d'artisans, des centaines de bénévoles et autres intervenants se sont investis dans les nombreuses activités au programme, et plus de 20 000 citoyens ont participé à au moins un de ces événements festifs présentés par les organismes du milieu michelois.

Proclamation de la fondation de Saint-Michel

Une courte cérémonie commémorant la fondation du village de Saint-Michel-de-Laval, en vertu d'une proclamation signée le 6 novembre 1912 par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a été présentée au début de la séance régulière du conseil d'arrondissement du 6 novembre dernier. Animé par des interprètes du patrimoine historique, l'événement évoquait certains épisodes importants du développement du quartier.



Des personnages importants qui ont façonné le village de Saint-Michel-de-Laval depuis 1912. Dans l'ordre habituel : un pionnier, l'abbé Jos-Édouard Bélair (curé fondateur de la paroisse), un carrier (travailleur des carrières) et le très honorable Zéphirin Pesant, premier maire de Saint-Michel.

EXPOSITION EN COURS

Saint-Michel a un centenaire à raconter – 1912-2012

Du 5 au 31 décembre, la bibliothèque de Saint-Michel, en collaboration avec les Fêtes du centenaire du quartier de Saint-Michel, présente une exposition qui commémore l'histoire du quartier en illustrant les us et coutumes de l'époque. L'exposition révèle des photos et des artefacts, tels que des uniformes sportifs, des outils spécialisés, des ustensiles, des affiches ou autres objets inhérents au développement de ce dynamique quartier. On y présente aussi des photos illustrant les grands moments des 100 ans de Saint-Michel et une bande dessinée qui en surprendra plusieurs.

Œuvre restaurée à la bibliothèque Le Prévost

Intitulée *Envol d'oiseaux*, l'œuvre de Lyse Charland Favretti est réinstallée depuis mars dernier à la bibliothèque Le Prévost. Au cours de l'hiver 2012, des travaux de restauration ont été effectués aux 18 panneaux de verre intégrés à six puits de lumière : nettoyage et réassemblage des morceaux de verre, solidification de la structure en bois ainsi que remplacement du grillage en nylon qui soutient les éléments de verre.

Cette œuvre a été créée en 1983, à l'occasion de la construction de la bibliothèque Le Prévost, dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des sites gouvernementaux et publics du gouvernement du Québec.



Envol d'oiseaux de Lyse Charland Favretti

Accessibilité universelle

D'importants travaux réalisés au centre Jean-Rougeau, au Patro Le Prévost et au centre communautaire Villeray

En 2011, en adoptant sa Politique municipale d'accessibilité universelle, la Ville de Montréal confirmait son engagement à faire de Montréal une ville universellement accessible. L'objectif: permettre à toute personne d'avoir accès à tous les bâtiments, services et programmes, quelles que soient ses limitations fonctionnelles.

Les arrondissements ont aussi à cœur d'améliorer l'accessibilité sur leur territoire. Ainsi, dans Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, plus de 750 000 \$ ont été investis dans la réalisation d'importants travaux dans trois bâtiments, le centre sportif Jean-Rougeau, le Patro Le Prévost et le centre communautaire Villeray, afin de corriger des problèmes d'accessibilité. Les travaux se termineront au début de l'année 2013.

Centre sportif Jean-Rougeau

Au nombre des travaux effectués, mentionnons le réaménagement des espaces de stationnement réservés, la réalisation d'un nouveau chemin piétonnier reliant le stationnement nord à l'entrée principale, l'aménagement d'une nouvelle rampe

d'accès et d'un nouvel escalier menant à l'entrée principale, ainsi que la modification de l'entrée située sur la rue De Normanville afin d'installer des ouvre-portes automatiques. À l'intérieur du bâtiment, la circulation sera améliorée grâce à l'élargissement de certaines portes et ouvertures, permettant désormais le passage des fauteuils roulants sportifs.

Patro Le Prévost

Les travaux effectués comprennent l'installation d'ouvre-portes automatiques et le remplacement de portes à l'entrée principale ouest et à l'entrée secondaire sud, de même que l'aménagement d'espaces de stationnement réservés. De plus, un système d'aide à l'audition sera maintenant disponible pour les personnes ayant un handicap auditif.

Centre communautaire Villeray

L'accessibilité au bâtiment sera accrue grâce à l'installation d'un ouvre-porte automatique à l'entrée secondaire.

Encore plus de citoyens sur la 18^e Avenue!

La compagnie Samcon construira 59 nouveaux condos sur la 18^e Avenue dans le district de François-Perrault. Ces nouvelles unités d'une ou de deux chambres s'ajoutent aux 72 condos de l'ensemble immobilier *Le LDV* déjà construits sur l'avenue Léonard-de-Vinci.

En plus de favoriser l'accès à la propriété par ses prix abordables, ce projet offre de nombreux avantages puisqu'il est situé à proximité du métro, d'installations sportives, d'une bibliothèque et de nombreux services.



72 nouveaux logements sur la rue Marconi

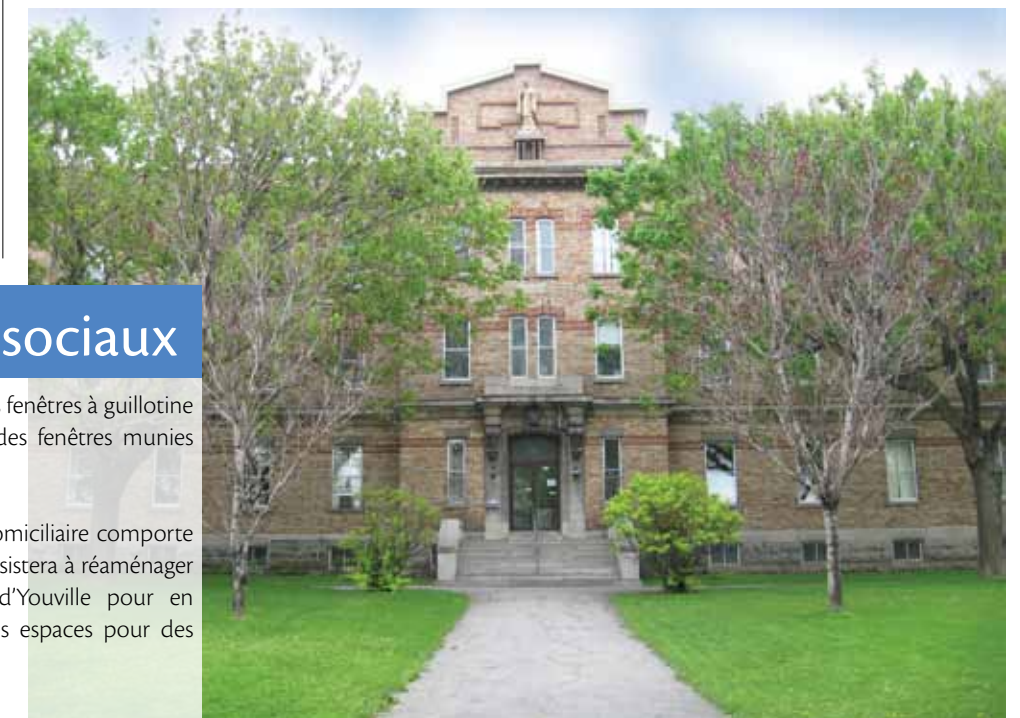
Un entrepôt vacant situé au 7233, rue Marconi, dans le secteur de Castelnau, a été démolé pour faire place à un projet résidentiel. Le nouveau bâtiment de quatre étages en façade et de trois étages à l'arrière totalisera 72 logements: 14 logements d'une chambre (superficie variant de 720 à 930 pi²), 36 logements de 2 chambres (superficie de 890 à 1100 pi²) et 22 logements de 3 chambres (superficie de 1100 à 1350 pi²). Le concept architectural propose une signature contemporaine par l'utilisation de jeux de briques de deux teintes distinctes (noir et gris sable).

De plus, 53 unités de stationnement seront aménagées au sous-sol tandis que des stationnements pour vélo seront installés près des accès arrières des logements. L'aménagement

Un entrepôt vacant fait place à un concept architectural contemporain inscrit dans l'esprit du plan de développement durable de l'arrondissement.

paysager prévoit la plantation de graminées à l'avant, d'arbres à l'arrière et d'une haie arbustive du côté sud.

Ce projet s'inscrit dans l'esprit du plan de développement durable de l'arrondissement par la densification d'un secteur situé à proximité d'une station de métro, l'aménagement d'un stationnement souterrain et de toits blancs et la construction de logements familiaux.



Le monastère reconverti en 21 logements sociaux

L'ancien monastère des Pères rédemptoristes aura bientôt une nouvelle vocation. En effet, après avoir terminé la phase 1, soit un bâtiment de huit étages abritant quelque 200 condos, le Groupe Immobilier Van Houtte entamera la phase 2 du projet domiciliaire situé au 560-590, boulevard Crémazie.

Cette nouvelle phase consiste à transformer l'ancien monastère en une coopérative de 21 logements sociaux. Le bâtiment étant situé en bordure d'une autoroute, des mesures seront mises en place pour réduire l'impact sonore

sur les futurs occupants. Ainsi, toutes les fenêtres à guillotine du monastère seront remplacées par des fenêtres munies d'un triple vitrage thermos.

Rappelons que cet important projet domiciliaire comporte également une troisième phase, qui consistera à réaménager l'intérieur de l'église Saint-Alphonse d'Youville pour en réduire l'espace de culte et prévoir des espaces pour des activités communautaires.

De nouveaux outils de collecte dans l'espace public

Toujours soucieux de la qualité de vie de ses citoyens, l'arrondissement continue de poser des gestes pour améliorer la gestion des déchets et des matières recyclables et accroître la propreté sur son territoire. Ainsi, de nouveaux îlots de collecte ont commencé à être installés dans l'arrondissement, notamment le long de la rue Jean-Talon.

La nouveauté est que ces outils permettent la collecte non seulement des déchets, mais aussi des matières recyclables dans l'espace public. Puisqu'ils sont fixés à un mètre du sol, ils pourront être utilisés tant par les adultes que par les enfants. Au total, 300 de ces îlots de collecte seront installés le long des rues Jean-Talon et Jarry, de L'Acadie à la 24^e Avenue.



Collecte pendant la période des Fêtes

Après le temps des Fêtes, l'arrondissement procédera à la collecte des arbres de Noël naturels. La collecte aura lieu les trois premiers mercredis du mois de janvier. N'oubliez pas que les arbres doivent être dépouillés de leurs décorations (et de tout crochet) et être déposés :

- Sur le trottoir, mais en laissant un espace suffisamment large pour la circulation des piétons.
- Au bord de la chaussée s'il n'y a pas de trottoirs.

Horaire des collectes

Collecte des arbres de Noël : 2, 9 et 16 janvier (en cas de tempête, la collecte est reportée au mercredi suivant).

Collecte des déchets, matières recyclables et gros objets : horaire habituel sauf le 25 décembre (reportée au 28 décembre) et le 1^{er} janvier.

Collecte des déchets et des matières résiduelles en période hivernale Votre collaboration est bienvenue !

Pendant la saison hivernale, l'arrondissement a grandement besoin de votre collaboration afin de faciliter ses opérations de déneigement, plus précisément le passage des chenillettes et le chargement de la neige. Voici un rappel de consignes à ce sujet qui faciliteront le travail.

- Les jours de collecte, déposez vos poubelles, sacs à ordures, bacs roulants ou sacs de matières recyclables sur votre terrain à proximité du trottoir, mais jamais sur le trottoir ou dans la rue. Après la collecte, ramasser rapidement vos poubelles ou contenants vides.
- Bien qu'il soit permis de déposer les contenants, sacs et bacs la veille de la collecte, entre 20 h et 8 h (7 h pour les matières recyclables), en hiver, il est préférable d'attendre le matin du jour de la collecte.

Horaire des collectes

Déchets domestiques

District	Jour
Villeray	mardi et vendredi
Saint-Michel	lundi et jeudi
François-Perrault	lundi et jeudi
Parc-Extension	mardi et vendredi

Matières recyclables

District	Jour
Villeray	mardi
Saint-Michel	lundi
François-Perrault	jeudi
Parc-Extension	mercredi



CE QUI EST OUVERT ET FERMÉ PENDANT LES FÊTES

Services municipaux

Le Bureau Accès Montréal (BAM), le Bureau des permis et de l'inspection ainsi que les directions administratives seront fermés du 22 décembre au 2 janvier inclusivement.

Installations sportives

Aréna Howie-Morenz

Fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier

Aréna Saint-Michel

Fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier

Patinoire Bleu Blanc Bouge de Saint-Michel

Ouverte tous les jours de 9 h à 22 h du 26 décembre au 6 janvier

Pour l'horaire détaillé du patinage libre, consultez le site Internet de l'arrondissement.

Centre sportif Jean-Rougeau

Fermé du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

Piscine George-Vernot

Fermée du 22 au 26 décembre et du 29 décembre au 2 janvier

Piscine Joseph-Charbonneau

Fermée du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

Piscine René-Goupil

Fermée les 24 et 25 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

Piscine Patro Le Prévost

Fermée du 23 décembre au 2 janvier

Piscine Saint-Roch

Fermée du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

Pour l'horaire détaillé des bains libres entre le 27 décembre et le 30 décembre, consultez le site Internet de l'arrondissement. Retour à l'horaire régulier le jeudi 3 janvier.

Lieux culturels

Bibliothèques Le Prévost, de Parc-Extension et de Saint-Michel

Fermées du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

Salle de diffusion de Parc-Extension

Fermée du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

L'ARRONDISSEMENT PASSE DU BAC AU SAC

Le 3 juillet dernier, le conseil d'arrondissement a opté pour la collecte des matières recyclables au moyen de sacs transparents. En effet, depuis cet automne, les résidents ont été invités à remplacer leur petit bac vert par ce nouvel outil de collecte. Ce sac de polyéthylène constitue un choix écologique puisqu'il est composé de 57 % de matières récupérées et est 100 % recyclable. De plus, l'utilisation du sac permettra d'augmenter le taux de recyclage et d'accroître la propreté du territoire : pas de déchets au vent, pas de bacs qui traînent après la collecte!

Rappelons que l'arrondissement a déjà implanté, partout où le cadre bâti le permet, le bac roulant de 240 et 360 litres, qui demeure le plus approprié pour ce type de collecte. Toutefois, aux endroits où le domaine bâti est dense, le sac transparent remplace le bac vert.

Quels sacs sont acceptés et où se les procurer ?

Seuls les sacs de plastique transparents sont autorisés. Les sacs opaques de couleur orange, vert ou noir sont interdits. D'ailleurs, les matières recyclables déposées dans ces sacs ne seront pas ramassées. On peut notamment se procurer les sacs dans les épiceries et les quincailleries.

Pour de plus amples renseignements, composez le 311 ou visitez le site ville.montreal.qc.ca/vsp.

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES



Belle participation des résidents à la journée En ville sans ma voiture!

Le 21 septembre dernier, de nombreux résidents ont participé à la journée organisée par l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, en partenariat avec les trois éco-quartiers, dans le cadre d'*En ville, sans ma voiture!* Cet événement, célébré dans plus de 2000 villes du monde, vise à sensibiliser la population aux effets néfastes de l'utilisation abusive de l'automobile sur la qualité de vie urbaine.

Le 21 septembre, la rue De Castelnau (entre l'avenue De Gaspé et la rue Drolet) a été fermée à la circulation. Les résidents ont ainsi pu circuler à pied ou à vélo en toute sécurité et participer aux activités organisées pour l'occasion : musique, yoga, maquillage pour les enfants, ainsi que des conférences sur le transport actif et la préparation du vélo pour l'hiver.

Des organismes locaux, notamment le programme Éco-quartier, Tandem, le projet Culture Vélo, la boutique de vélo Dumoulin, l'initiative Villeray en transition et le comité mixte De Castelnau, se sont joints à l'arrondissement pour faire la promotion du développement durable. Les commerçants de la rue De Castelnau ont également participé à l'événement en organisant une braderie.

Le 22 septembre, c'était au tour d'un groupe d'organismes d'offrir des activités sur la rue Greenshields, fermée à la circulation (entre l'avenue De L'Épée et l'avenue Bloomfield) pour l'occasion. L'un d'eux, Vrac environnement, a fait la promotion de son projet Culture Vélo, qui offre notamment des cours de mécanique et de conduite sécuritaire.

Parc-Extension : la rencontre en transport actif! Un bilan positif pour le projet Quartiers 21



Une saillie de trottoir de la rue Jean-Talon nouvellement aménagée.

Depuis un an, l'organisme Vrac environnement coordonne le projet Quartiers 21 Parc-Extension : la rencontre en transport actif! Tel que son nom le suggère, ce projet vise l'amélioration et la bonification de l'offre en transport actif, soit la marche et le vélo, autour de l'artère commerciale Jean-Talon Ouest et de la zone intermodale de transport de la gare Jean-Talon. Plus concrètement, par la concertation avec les citoyens, les commerçants, les organismes et l'arrondissement, le projet permettra la révision d'aménagements urbains afin de répondre aux besoins liés au transport actif.

En octobre dernier, l'organisme a dressé un bilan positif de sa première année d'activités. Au nombre des actions entreprises, mentionnons :

- Le sondage «origine-destination», réalisé auprès de 477 personnes au printemps dernier, qui a permis de connaître la provenance des personnes interrogées, le mode de transport utilisé, ainsi que le motif de leur présence sur la rue Jean-Talon Ouest.
- La tenue de marches exploratoires avec des classes d'élèves dans le but d'initier les jeunes au transport actif, les sensibiliser à certains problèmes et les impliquer dans la recherche de solutions.

- Le projet Culture Vélo, mis sur pied afin d'informer, sensibiliser, initier et outiller la population de Parc-Extension à la pratique du vélo comme moyen de transport utilitaire, qui a connu un franc succès. En effet, en trois mois, 1000 personnes ont été rencontrées, 300 réparations de vélo ont été effectuées et 78 enfants ont suivi un cours de vélo.
- L'aménagement de bancs et de végétaux sur cinq saillies de trottoirs de la rue Jean-Talon Ouest afin d'offrir des zones de repos aux piétons et aux cyclistes et de rendre plus conviviaux les lieux de rencontre.

Le plan d'action pour 2012-2013 prévoit notamment la poursuite des activités scolaires et du projet Culture Vélo, la mise en place d'un autobus pédestre, le Trottibus, et la continuation du travail amorcé auprès des commerçants du secteur.

Qu'est-ce que le programme Quartiers 21 ?

Le programme Quartiers 21 vise à soutenir l'implantation, à l'échelle locale, de projets favorisant le développement de quartiers durables.



Le 21 septembre dernier, rue De Castelnau, des citoyens participent à la journée *En ville sans ma voiture!* organisée par l'arrondissement et les trois éco-quartiers.



NOUVEAU

Prix de reconnaissance des bénévoles de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

L'engagement des bénévoles dans les organismes partenaires de l'arrondissement est inestimable. C'est pourquoi l'arrondissement est fier de souligner l'apport et l'importante contribution de ses bénévoles en organisant une remise de prix de reconnaissance.

Vous connaissez un bénévole qui, par son engagement exceptionnel, a accompli une action digne de mention? Soumettez sa candidature dès maintenant! Il s'agit là d'une belle occasion, pour un membre d'un organisme à but non lucratif de l'arrondissement, de proposer un candidat.

Catégories de reconnaissance

Les Prix de reconnaissance des bénévoles honoreront un bénévole dans chacune des catégories suivantes :

- Bénévole de l'année – District de Villeray
- Bénévole de l'année – District de Parc-Extension
- Bénévole de l'année – District de Saint-Michel
- Bénévole de l'année – District de François-Perrault
- Bénévole de l'année – Relève 13-18 ans

Un comité de sélection étudiera les candidatures soumises et choisira un lauréat par catégorie. Les lauréats seront ensuite honorés lors de la Fête des

bénévoles de l'arrondissement au printemps prochain. La date limite pour soumettre une candidature est le 31 janvier 2013.

Des formulaires de mise en candidature sont disponibles auprès des organismes reconnus de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Il est également possible de se procurer les formulaires au Bureau Accès Montréal, ainsi que de remplir le formulaire en ligne sur le site Internet de l'arrondissement.

Pour plus de renseignements, visitez le site Internet: ville.montreal.qc.ca/vsp.

Le bénévolat vous tente?

L'importance du sentiment d'accomplissement, la satisfaction, l'acquisition d'expériences de travail, l'épanouissement personnel, le besoin de prendre soin des autres, la création de liens et le sentiment d'appartenance, voilà de bonnes raisons pour devenir bénévole dans son arrondissement.

Le conseil d'arrondissement rend hommage à l'athlète

Meaghan Benfeito



Le maire d'arrondissement, Anie Samson, a remis le prix Solis à Meaghan Benfeito.

Le conseil d'arrondissement a également remis à madame Benfeito un prix Solis. Ce prix, qui honore les gens d'exception, est attribué à une personne ayant posé un geste ou une action civique exceptionnelle, réalisé un accomplissement personnel extraordinaire ou démontré des qualités exemplaires.

L'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a honoré l'athlète et résidente Meaghan Benfeito, qui a remporté la médaille de bronze aux Jeux olympiques de 2012 en plongeon synchronisé, à la plate-forme de 10 mètres. Madame Benfeito a signé officiellement le livre d'or de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension à l'occasion du conseil d'arrondissement du 2 octobre.

L'athlète olympique Meaghan Benfeito a commencé le plongeon à sept ans alors qu'elle fréquentait l'école primaire Hélène-Boullé, dans l'arrondissement. La jeune Villeroise de 23 ans s'entraîne près de 30 heures par semaine. Depuis 2005, Meaghan Benfeito s'est illustrée au plongeon dans plusieurs pays et est montée sur le podium plus de 40 fois.

Quand « sécurité » rime avec « Tandem VSP »

Tandem VSP (Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension), le programme de sécurité urbaine de la Ville de Montréal, est heureux de présenter un projet qui vise à réduire les vols dans les installations sportives. Ainsi, des affichettes seront collées dans les casiers des installations sportives de l'arrondissement pour rappeler aux citoyens l'importance de bien verrouiller leurs casiers et de laisser leurs effets personnels en lieu sûr.

Rappelons aussi que toutes les situations suspectes doivent être rapportées aux surveillants d'installations, ce qui permet à l'arrondissement de prendre les mesures nécessaires pour rendre les lieux plus sécuritaires.

Quelques conseils pour prévenir les vols

- Évitez de laisser des objets de valeur, tels que les cellulaires et d'importantes sommes d'argent dans les casiers.
- Assurez-vous de verrouiller votre casier avec un cadenas sécuritaire.
- Signalez toute situation suspecte au personnel des installations (flânage, tentative de bris de cadenas, etc.).
- Dénoncer les vols et autres crimes dont vous avez été témoin ou victime au Service de police.
- Faites buriner vos biens.



Cadenas sécuritaire

- Le corps et l'arceau devraient être en acier durci.
- Une fois verrouillé, le cadenas devrait résister aux pressions de quelqu'un qui tenterait de le forcer.
- Une fois fermé, il ne devrait pas être possible d'insérer un tournevis au centre de l'arceau.
- La clé ne devrait pas pouvoir être enlevée lorsque le cadenas est ouvert.

Mission

Depuis sa création en 1982, Tandem VSP offre plusieurs services en matière de prévention de la criminalité et de sécurité urbaine. En effet, le programme favorise une meilleure sécurité des biens, des personnes et des citoyens de l'arrondissement, en plus de les mobiliser, de les informer et de les sensibiliser à la prévention d'actes d'incivilité qui pourraient nuire à leur qualité de vie. Puisque « vivre en sécurité » procure un sentiment de liberté et de bien-être essentiel à la qualité de vie de l'ensemble des citoyens, Tandem VSP travaille avec les citoyens, la police et les partenaires locaux à la recherche de solutions aux problèmes de sécurité urbaine.



Jardins communautaires : réservez votre potager!

Saviez-vous qu'il existe 822 jardinetés répartis dans les sept jardins communautaires de l'arrondissement? Pour obtenir un jardinet, inscrivez-vous sur la liste d'attente en tout temps en composant le 311.

Pour connaître le jardin communautaire le plus près de chez vous, consultez le site de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/vsp.



RETROUVEZ ICI
DES ACTIVITÉS DE **SPORTS**
ET DE **LOISIRS** POUR TOUS
LES GOÛTS!

Pour obtenir plus de renseignements ou pour vous inscrire aux activités, visitez le
ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne

Willeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

LOISIRS
en ligne

Vous cherchez une activité de sports ou de loisirs à pratiquer cet hiver? Consultez toute la programmation sur **Loisirs en ligne**.

Plus de **350 activités** et **66 organismes partenaires** de l'arrondissement vous attendent. Vous aurez l'embaras du choix.

Ce service permet aux citoyens d'effectuer des recherches dans la programmation en sports et loisirs offerte par la Ville de Montréal, les arrondissements et leurs partenaires.

Plusieurs affiches ont été posées à proximité des installations de l'arrondissement qui offrent des activités de sports et loisirs; surveillez-les!

Relâche scolaire 4 au 8 mars

Pour connaître les dates d'inscription aux activités, visitez **Loisirs en ligne** dès le **18 janvier**.

Pour plus de renseignements sur les activités offertes, l'horaire des bains libres et du patinage libre pendant la relâche, consultez le site Internet de l'arrondissement: ville.montreal.qc.ca/vsp.

Camps de jour Été 2013

Pour voir la liste des camps de jour, leurs coordonnées et connaître les dates d'inscription, visitez le site Internet de l'arrondissement.

Des sentiers glacés pour s'amuser

Le parc René-Goupil a été entièrement réaménagé l'été dernier. Entre autres, un kiosque destiné à la tenue d'événements culturels a été aménagé ainsi qu'une aire pavée et des sentiers de promenade avec des bancs. Les terrains de mini-soccer ont été regazonnés et pourvus de gradins neufs. De plus, une patinoire ainsi qu'un système d'éclairage ont été installés. Les nouveaux aménagements intègrent dorénavant un anneau de glace en plus de la patinoire conventionnelle (pour la pratique du hockey) afin de mieux desservir la clientèle familiale en hiver.

Le sentier glacé au parc De Normandie, dans le quartier de Villieray, est de retour cet hiver. Les citoyens pourront emprunter le sentier de glace et patiner en plein cœur du parc. Venez vous amuser!

Festival sportif Du 15 au 17 février

Le rendez-vous des 6 à 12 ans

Le Festival sportif s'inscrit dans le cadre des compétitions préliminaires des Jeux de Montréal et regroupe les jeunes sportifs motivés qui souhaitent représenter l'arrondissement dans ces compétitions.

Depuis 2007, cette compétition sportive réunit chaque année près de 1000 jeunes de 6 à 12 ans. Pour participer à ce septième Festival sportif, inscrivez dès maintenant votre enfant à une activité sportive offerte par un organisme partenaire. Pour connaître la programmation de la session d'hiver 2013, consultez **Loisirs en ligne**.

Durant ces compétitions sportives, l'animation est aussi à l'honneur. En plus de la visite du porte-

parole sur les sites de compétition, des animations ambulantes égaieront les participants.

La cérémonie de clôture, qui prendra la forme d'une kermesse à saveur country, se tiendra le 17 février en après-midi, au centre sportif Jean-Rougeau. Des activités gratuites attendent nos jeunes sportifs et leur famille: maquillage, bricolage, tatouage, photomaton, structures gonflables, ateliers de danse et de musique.



Jeux de Montréal Du 3 au 7 avril Les Jeux dont vous êtes les héros!

Les participants au Festival sportif ayant gagné dans leur discipline courent la chance de représenter l'arrondissement aux

Jeux de Montréal. Pour plus de renseignements, visitez le site jeuxdemontreal.ca.

DAVY BOISVERT



Porte-parole du Festival sportif

Davy Boisvert est un artiste multidisciplinaire qui œuvre comme danseur professionnel, chorégraphe, chanteur R'n'B et rappeur. Il enseigne notamment la danse au studio de danse Mode Action à Montréal depuis plusieurs années et il est professeur de danse à l'émission Mixmania à VRAK.TV.



Pour réserver des heures de glace et des terrains sportifs, téléphonez sans tarder!

Aréna Howie-Morenz

8650, avenue Querbes
514 872-6672

Aréna Saint-Michel

3440, rue Jarry Est
514 872-3491

Patinoire Bleu Blanc Bouge

Parc François-Perrault
514 872-1070

Centre sportif Jean-Rougeau

8000, rue De Normandie
514 872-6689

Réservation de gymnases

514 872-6689

Dès l'arrivée du printemps...

Soccer extérieur

Commission sportive
Montréal Concordia
514 722-2551, poste 224

Sports de balle

Association des sports
de balle de Montréal
514 872-1820

Volleyball de plage

514 872-2043



Maison de la culture

Un aperçu de la programmation d'hiver

La programmation d'hiver vous réserve une fois de plus de nombreux moments de détente et d'évasion. Pour connaître la programmation complète, consultez le calendrier culturel hiver-printemps 2013, disponible dans les bibliothèques, le site Internet de l'arrondissement, ville.montreal.qc.ca/vsp, ou le site accessculture.com.

Auditorium Le Prévost
7355, avenue Christophe-Colomb
Jean-Talon

Des laissez-passer sont requis pour assister aux événements présentés à l'auditorium Le Prévost. Ils sont disponibles 14 jours avant l'événement.



Contes pour enfants pas sages

L'ONF À LA MAISON
Le meilleur du documentaire
Auditorium Le Prévost

JEUDI 31 JANVIER, 20 H
Montréal symphonie
Un film sur l'Orchestre symphonique de Montréal

JEUDI 21 FÉVRIER, 20 H
Survivre au progrès
Un film de Mathieu Roy et Harold Crooks

JEUDI 14 MARS, 20 H
Point de fuite
Un film de Stephen A. Smith et Julia Szucs

JEUDI 25 AVRIL, 20 H
Alphée des étoiles
Un film de Hugo Latulippe

SORTIES CULTURELLES POUR LES AÎNÉS
Auditorium Le Prévost

JEUDI 31 JANVIER, 13 H 30
Alexander Sevastian
Accordéon

JEUDI 14 FÉVRIER, 13 H 30
Claude Monet à Giverny, la maison d'Alice
Un film de Philippe Pigué

JEUDI 21 FÉVRIER, 13 H 30
Trio Hochelaga
Musique classique

JEUDI 14 MARS, 13 H 30
Marie-Josée Lord
Récital

JEUDI 25 AVRIL, 13 H 30
Dorothée Berryman
Jazz vocal



Marie-Josée Lord

SORTIES EN FAMILLE
Auditorium Le Prévost

SAMEDI 26 JANVIER, 15 H
Coucou Musique
Concert animé (3 à 6 ans)

SAMEDI 9 FÉVRIER, 15 H
Rythmo-rigolo
Musique (3 à 7 ans)

VENDREDI 22 FÉVRIER, 19 H
La Félicité
Théâtre pour enfants

SAMEDI 2 MARS, 15 H
Les aventures de Flonflon
Musique (3 à 8 ans)

JEUDI 7 MARS, 13 H 30
La récréation de Mozart
Musique (6 à 12 ans)

VENDREDI 8 MARS, 19 H
Dubé du bout du Bic
Théâtre musical jeune public

VENDREDI 12 AVRIL, 19 H
Le Projet pupitre
Théâtre musical (6 à 12 ans)

DIMANCHE 28 AVRIL, 15 H
Contes pour enfants pas sages
Contes et danse (6 ans et plus)

Regards sur l'œuvre de Francine Simonin

Du 29 novembre au 13 janvier

Cette exposition propose un regard pluriel sur l'œuvre et le parcours artistique de Francine Simonin.

D'origine suisse, mais établie à Montréal depuis 1968, cette artiste prolifique et émérite se démarque tant par le nombre et la qualité de ses œuvres que par la variété des médiums et des matériaux qu'elle utilise. En effet, gravures, peintures, collages et dessins rendent compte d'une recherche graphique sans cesse renouvelée. Commissaire : Louis Lacerte.

Salle de diffusion de Parc-Extension

421, rue Saint-Roch

Parc

Mercredi : de 13 h à 20 h
Jeudi et vendredi : de 13 h à 18 h
Samedi et dimanche : de 13 h à 17 h
Lundi et mardi : fermé



Barcelona Bay de Francine Simonin

Programmation Hors les murs

Le ciné-club de Saint-Michel de retour cet hiver!

MARDI 19 FÉVRIER, 18 H 30
Little Miss Sunshine
Un film de Jonathan Dayton et Valerie Faris

MARDI 19 MARS, 18 H 30
L'Audition
Un film de Luc Picard

MARDI 23 AVRIL, 18 H 30
Gran Torino
Un film de Clint Eastwood

MARDI 21 MAI, 18 H 30
Persepolis
Un film d'animation de Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud

Carrefour Populaire Saint-Michel
2651, boulevard Crémazie Est
514 722-1211



Alphée des étoiles



Little Miss Sunshine

Pour connaître la programmation complète, adhérez à la page Facebook du programme *Hors les murs*.

Aperçu de la programmation d'hiver des bibliothèques

Des rencontres inspirées sur des sujets variés

JEUDI 31 JANVIER, 10 H 30

Les âges psychologiques de la vie adulteInvité : Jacques Ross, auteur et conférencier
Bibliothèque Le Prévost

JEUDI 14 FÉVRIER, 10 H 30

Tout savoir sur le livre et la tablette électroniquesInvité : Robert Martin, consultant en technologie de l'information
Bibliothèque de Saint-Michel

JEUDI 21 FÉVRIER, 10 H 30

Le jardin de ton enfanceInvitée : Francine Noël, écrivaine
Bibliothèque Le Prévost

JEUDI 7 MARS, 10 H 30

Un jour le vieux hangar sera emporté par la débâcleInvité : Robert Lalonde, écrivain et comédien
Bibliothèque de Saint-Michel

JEUDI 28 MARS, 10 H 30

À chacun son podiumInvitée : Sylvie Fréchette, conférencière et auteure
Bibliothèque de Parc-Extension

JEUDI 11 AVRIL, 10 H 30

Belles : outils et astuces pour un maquillage réussiInvité : Bruno Rhéaume, maquilleur professionnel et auteur
Bibliothèque de Parc-Extension

JEUDI 18 AVRIL, 10 H 30

Pensouillard le hamster :**Petit traité de décroissance personnelle**Invité : D' Serge Marquis, conférencier et auteur
Bibliothèque Le Prévost

JEUDI 25 AVRIL, 10 H 30

Les aventures de Mister Jack en AsieInvité : Jacques Laurin, chroniqueur et auteur
Bibliothèque de Saint-Michel**Activités pour les nouveaux arrivants à la bibliothèque de Parc-Extension**

La série *Vivre en français* sera de retour cette saison. En plus des conférences et ateliers, elle comprendra une nouvelle activité, *Tricot-thé*. Tous les derniers mercredis du mois, les femmes sont invitées à venir tricoter et échanger à la bibliothèque. Aiguilles, laine et thé seront fournis. Bienvenue tant aux débutantes qu'aux expertes !

Pour connaître la programmation complète, consultez le calendrier culturel hiver-printemps 2013, le site Internet de l'arrondissement (ville.montreal.qc.ca/vsp) ou les pages Facebook des bibliothèques.



Robert Lalonde



Sylvie Fréchette



Jacques Laurin



Francine Noël

© Martine Doyon

© Martin Girard de Shoot Studio

© Geneviève Dorion-Coupal

© Pierre-Louis Mongeau

Des heures de plaisir pour les jeunes

CONCOURS É-LISEZ-MOI

pour les 11 à 17 ans

Les bibliothécaires de l'arrondissement font appel aux jeunes pour élire le meilleur livre pour adolescents, choisi parmi une sélection de romans jeunesse québécois. De nombreux prix à gagner, dont un iPod touch 5^e génération !

Pour participer, les jeunes de 11 à 17 ans doivent remplir le formulaire (disponible en bibliothèque ou en ligne au facebook.com/e.lisez.moi.montreal) et y indiquer les trois livres qu'ils ont préférés. Ceux qui le désirent peuvent aussi rédiger une critique de leur livre favori et courir la chance de défendre leur choix lors d'un débat qui aura lieu le 16 mars à la bibliothèque de Saint-Michel. La date limite pour participer est le 17 février.

RELÂCHE SCOLAIRE

Premier festival *Montréal joue*

Du 23 février au 10 mars, pendant la relâche scolaire, les bibliothèques de Montréal présenteront le premier festival *Montréal joue*, une célébration du jeu sous toutes ses formes : jeux de société, jeux vidéo, jeux en ligne ou animations ludiques. Pour l'occasion, plusieurs activités pour les jeunes seront offertes dans les trois bibliothèques de l'arrondissement.

Chaque saison, les bibliothèques proposent aux jeunes une foule d'activités pour tous les goûts, dont des heures du conte et des ateliers scientifiques et artistiques.

Surveillez la programmation.



LE BIBLIOBUS

Gratuit et réservé aux 13 ans et moins!

Toutes les deux semaines, les jeunes de 13 ans et moins peuvent monter à bord du Bibliobus, une bibliothèque mobile qui renferme 24 000 documents de toutes sortes : bandes dessinées, documentaires, livres de contes ou d'images, revues, et bien plus encore.

Rues de Liège Est et Lajeunesse

LE JEUDI, DE 14 H 15 À 18 H

3, 17 et 31 janvier; 14 et 28 février; 14 et 28 mars; 11 et 25 avril; 9 et 23 mai; 6 et 20 juin.

12^e Avenue et avenue Émile-Journault

LE MERCREDI, DE 14 H 30 À 18 H

9 et 23 janvier; 6 et 20 février; 6 et 20 mars; 3 et 17 avril; 1^{er}, 15 et 29 mai; 12 et 26 juin.

Écrivain jeunesse recherché!

Il n'y a pas que des livres dans les bibliothèques, il y a aussi des écrivains. Ils ne font pas qu'y écrire, ils partagent leur amour de l'écriture.

Le Conseil des arts de Montréal s'associe à l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension pour inviter les écrivains jeunesse de l'arrondissement à déposer un projet dans le cadre d'une résidence de création qui aura lieu à la bibliothèque de Saint-Michel à l'automne et à l'hiver 2013-2014.

Grâce à cette résidence d'une durée de six mois, l'écrivain choisi pourra prendre contact avec

son public en réalisant un projet artistique de concert avec les gens de sa communauté, tout en poursuivant son propre travail de création. Pour que sa candidature soit admise, en plus de résider dans l'arrondissement, l'écrivain doit être reconnu comme auteur professionnel, c'est-à-dire avoir publié au moins deux livres jeunesse chez des éditeurs reconnus ou agréés. La date limite pour le dépôt des candidatures est le 31 janvier 2013.

Pour connaître tous les critères et les renseignements liés à ce projet, visitez le site artsmontreal.org/fr/programmes/ecrivains-en-residence.



Souvenirs du centenaire de Saint-Michel



1

1 Célébrations St-Michel

La murale *Célébrations St-Michel* a été produite par MU et réalisée par l'artiste Gene Pendon à l'occasion du centenaire du quartier. L'œuvre est située aux Habitations Terrasses Saint-Michel (4201, boulevard Robert, au coin de la 24^e Avenue).

2 Coup d'envoi des festivités

Un grand défilé dans les rues du quartier de Saint-Michel a donné le coup d'envoi des festivités du centenaire.



2



3

3 Spectacle de Marco Calliari

Une performance haute en couleurs de l'auteur-compositeur-interprète d'origine italienne, Marco Calliari, au Festival des nations l'été dernier.

4 Parc René-Goupil

Les citoyens profitent de leur nouveau parc tout en assistant aux festivités.



4

5 Festival des nations

La troupe *Haiti Chante et danse* de l'Association Culturelle Haïtienne « La Perle retrouvée » a présenté un spectacle folklorique durant le Festival des nations au parc René-Goupil.



5

Le tournesol est le bulletin de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Il est publié deux fois par année par la Division des relations avec les citoyens, des communications et du greffe.

Éditrice

M^e Danielle Lamarre Trignac

Responsable de la publication

Judith de Repentigny

Collaboration

Audrey Villeneuve

Révision

La couleur des mots
Martine Chiasson

Photographies

Michel Pinault

Design et production

jutrasdesign.com

Impression

Lithographie G. Monette

ISSN: 1916-7571

Décembre 2012

